

Interreg Alpine Space

ALPGRIDS

EUROPEAN REGIONAL DEVELOPMENT FUND



Lettre d'information #3

Juin 2021

Boucles énergétiques locales dans les Alpes

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bienvenue dans ce troisième numéro de la lettre d'information d'ALPGRIDS. À un moment où la Loi européenne sur le climat permet à l'Europe de fixer des objectifs climatiques plus ambitieux, l'accélération de la transition énergétique et le déploiement des énergies renouvelables dépendent grandement de la mise en place de modèles de gouvernance innovants au sein des territoires soutenus par des systèmes d'énergie perfectionnés. Les boucles énergétiques locales peuvent être la solution.

Notre objectif au fil de ces pages est de mettre en exergue les réussites de nos partenaires malgré l'impact de la crise de la COVID-19 et de partager nos actions du dernier semestre.

Toutes les lettres d'information ALPGRIDS s'inscrivent dans l'engagement d'une région alpine plus durable et neutre en carbone. Nous espérons que vous y trouverez votre intérêt.

Suivez-nous sur le site www.alpine-space.eu/projects/alpgrids qui est également une grande source d'informations et qui présente les actualités, mises à jour et avancements concernant les principaux résultats.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à en apprendre davantage sur le projet ALPGRIDS !



source: energies partagées

DANS CE NUMÉRO...

- Le premier document interactif d'ALPGRIDS
- Nos activités dans les sites pilotes
- L'appel ouvert d'ALPGRIDS
- La création d'un Comité technique régional
- La Directive SER : l'horizon 2050
- Évènements & actualités d'ALPGRIDS
- Partenaires et contacts

ALPGRIDS EN BREF

Notre ambition est de créer un environnement transnational favorable au développement de boucles énergétiques locales.

DURÉE :
01/10/2019–30/06/2022

ERDF : 1.599.511 €



Pour en savoir plus sur le projet ALPGRIDS, rendez-vous sur :
www.alpine-space.eu/projects/alpgrids

Le premier document interactif ALPGRIDS

Les partenaires du projet ALPGRIDS ont diffusé un document interactif intitulé « Boucles énergétiques locales dans les Alpes ». Consultez-le et découvrez les boucles énergétiques locales, leurs avantages, les solutions, les communautés d'énergie, les sites pilotes et leurs objectifs stratégiques, leurs programmes et les résultats attendus.

Vous le trouverez sur le site d'ALPGRIDS <https://www.alpine-space.eu/projects/alpgrids/en/home>.



Nous poursuivons nos activités dans les régions pilotes

Le projet ALPGRIDS a pour ambition de créer un environnement transnational favorable au développement de boucles énergétiques locales. Pour y parvenir, le projet s'appuie sur sept sites pilotes situés dans cinq pays différents. Les actualités et activités récentes de nos sites pilotes sont présentées ci-dessous.

Commune de Udine (Italie)

Ce site pilote a été reconfiguré afin d'inclure deux communautés d'énergie renouvelable : la première comprend quatre bâtiments de logements sociaux tandis que la seconde intègre une école, une crèche et un musée. Cela permettra de tester les deux méthodes possibles d'autoconsommation définies par les réglementations existantes. Le suivi des consommations électriques et thermiques continuera de prendre en compte la saison estivale afin de déterminer au mieux le dimensionnement des sources de production locales.

Commune de Selnica ob Dravi (Slovénie)

Un contrôle a eu lieu en mars sur le site pilote de Selnica ob Dravi, afin d'installer une centrale solaire sur le site de la caserne des pompiers. Les données de suivi recueillies sont en cours d'analyse et plusieurs hypothèses techniques sont élaborées afin de créer une centrale photovoltaïque autonome individuelle ou une communauté autonome. Nous travaillons actuellement sur le cadre juridique de base nécessaire à l'établissement d'une communauté énergétique.

Saint-Julien-en-Quint et Val de Quint (France)

Le développement de la modélisation numérique des composants du projet de boucle énergétique du Val de Quint est terminé. Cela comprend celle des actifs matériels, comme les charges de consommation flexibles, mais également celle des modules économiques tels que la facturation client ou les tarifs d'accès au réseau spécifiques pour l'autoconsommation. La topologie du projet a été définie et la validation de l'outil numérique global est en cours sur des cas-tests. L'estimation des données de consommation est maintenant achevée alors que celle des données de production (simulations et prévisions) se poursuit. Une fois que nous aurons ces données, les simulations numériques de la boucle énergétique du Val de Quint pourront débuter.

Drôme (France)

L'acquisition des données est désormais en cours pour les six sites pilotes du département de la Drôme. Cela représente près de 70 bâtiments. Pour certains, la création des accès à l'ensemble des données des profils de charge s'est avérée laborieuse et leur implémentation a été retardée. En avril, le bureau d'études TECSOL a été retenu afin de travailler sur le dimensionnement technico-économique des projets d'autoconsommation

collective pour chacun des six sites pilotes. Une étude juridique sera également réalisée d'ici la fin de l'année afin de clarifier les différents schémas contractuels possibles.

Ville de Savone (Italie)

Le travail de l'équipe de recherche du site pilote de Savone s'oriente actuellement vers les points suivants. À partir de la phase de conception préliminaire effectuée précédemment, nous avons défini l'architecture du réseau électrique pour tous les bâtiments autonomes du quartier et pour ceux desservis par les deux boucles locales. Un classement des configurations CEC et CER possibles a été réalisé suivant la législation italienne en vigueur et les réglementations techniques actuelles. En mettant en application nos connaissances sur la puissance engagée pour chaque utilisateur, nous avons défini plusieurs tarifs de l'énergie, notamment des mesures incitatives concernant les configurations CEC et CER. Les profils de charge quotidienne des utilisateurs sont actuellement en cours de développement à partir des relevés directs effectués sur le micro-réseau en polygénération du campus de Savone, des données réelles mesurées dans d'autres études effectuées sur des bâtiments similaires, des données types disponibles dans les outils logiciels, des données clients réelles disponibles à partir des compteurs intelligents du GRD. Nous avons calculé les coûts en capital et les frais d'entretien des sources d'énergie renouvelable suivant la taille de la centrale en nous appuyant sur les barèmes de prix publics ou en analysant le coût d'installation pour certaines centrales installées récemment sur le campus de Savone. Enfin, à partir des données collectées ci-dessus, nous avons débuté des études de planification optimale.

Campus WEIZ (Autriche)

Le site pilote de Weiz a été renforcé par l'installation d'une nouvelle batterie à flux circulants 88kW / 233kWh dont la mise en production est prévue prochainement. Afin d'améliorer la capacité de production d'énergie sur le site pilote, 20kWc vont être ajoutés à l'installation PV du bâtiment WEIZ I en juin ou en juillet, en fonction de la date de livraison des composants.

Commune de Thannhausen (Autriche)

Le site pilote de Thannhausen a enfin achevé sa phase de planification et la phase de construction a ainsi pu débuter. Commencée à la fin du mois de mars, la boucle énergétique locale de Thannhausen se concrétise petit à petit. La production PV est installée en ce moment sur le toit du centre de recyclage local, les premières lignes électriques ont été posées et la centrale de contrôle des flux électriques est en attente de déploiement. La phase de construction devrait se terminer en mai/juin 2021, au moment où le système sera testé et la phase de production débutera.



Phase de construction à Thannhausen



Site pilote de Savone

L'appel à propositions d'ALPGRIDS clos le 31 mai

L'appel à candidature ouvert pour déterminer des organisations de promotion du projet ALPGRIDS s'est clos le 31 mai. Les partenaires étudient désormais les propositions afin d'identifier les 12 organisations choisies qui participeront au programme d'échanges bilatéral. Les organisations de promotion auront la possibilité de partager leurs expériences et d'approfondir leurs connaissances des boucles énergétiques locales grâce à des échanges conjoints avec un partenaire du projet.



Les candidats bénéficieront notamment de :

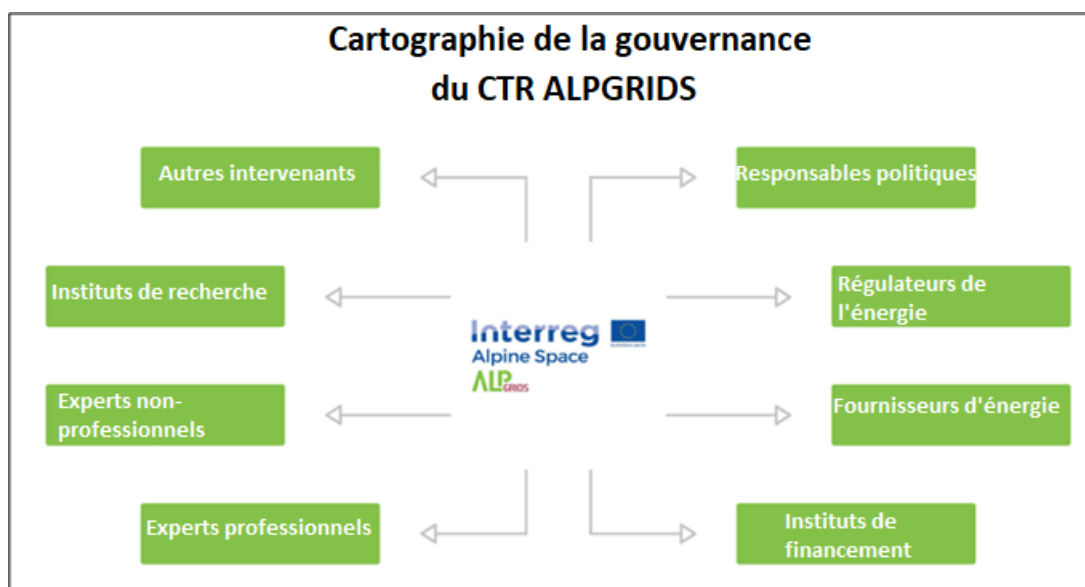
- Une visite sur place des locaux d'un partenaire ALPGRIDS pour deux personnes ;
- Une assistance technique sur place de la part des experts des partenaires ALPGRIDS ;
- Une aide à distance.

La liste des organisations sélectionnées sera communiquée sur le site internet du projet au mois de juillet. Restez connectés !

La création d'un Comité technique régional ALPGRIDS

D'une part, les politiques existantes en matière d'énergie, les facteurs socio-économiques et les particularités de chaque projet constituent les leviers façonnant l'avènement et la réussite des boucles énergétiques locales. D'autre part, ces derniers dépendent également de la cohésion des participants ainsi que de l'élaboration et de l'application des compétences exprimées par les parties prenantes en tant que groupe. L'hétérogénéité inhérente à une communauté énergétique implique des différences nettes en termes de motivations individuelles et de niveau de mobilisation de ses membres.

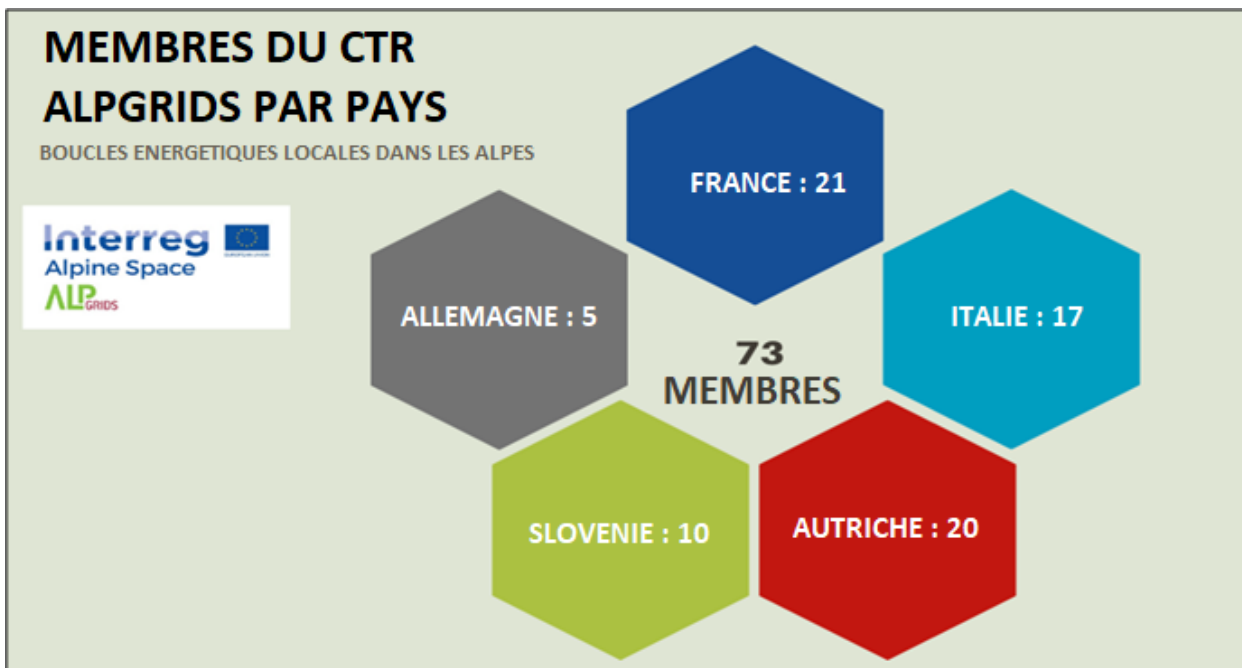
Le projet ALPGRIDS vise principalement à encourager la création d'un environnement politique favorable au développement des boucles énergétiques locales dans les territoires de l'espace alpin. À cette fin et dès la phase de mise en œuvre, un grand nombre de responsables politiques, de fournisseurs d'énergie publics et de régulateurs ont exprimé leur intérêt envers le projet ALPGRIDS, en tant qu'observateurs officiels le soutenant.



Dans l'objectif de renforcer et d'unifier son groupe d'observateurs, ALPGRIDS s'est dans un premier temps concentré sur la réalisation d'une cartographie permettant d'identifier les parties prenantes compétentes en matière d'énergie à divers niveaux.

En suivant une méthodologie commune pour la cartographie de nouvelles parties prenantes essentielles, tous les partenaires du projet ont identifié des acteurs locaux, régionaux ou nationaux supplémentaires spécialisés dans l'énergie afin de créer un Comité technique régional du projet dont le but sera de fournir des lignes directrices en matière de documents d'orientation stratégiques.

La mobilisation de nouveaux membres s'est achevée en mars 2021. Actuellement, le Comité technique régional du projet ALPGRIDS réunit 73 parties prenantes dans le domaine de l'énergie, 36 d'entre elles étant également observatrices. Ces parties prenantes comprennent des responsables politiques, des régulateurs de l'énergie, des fournisseurs d'énergie, des agences de l'énergie, des autorités gouvernementales nationales et locales, des instituts de financement, des experts professionnels et non-professionnels, des instituts de recherche et d'autres intervenants.

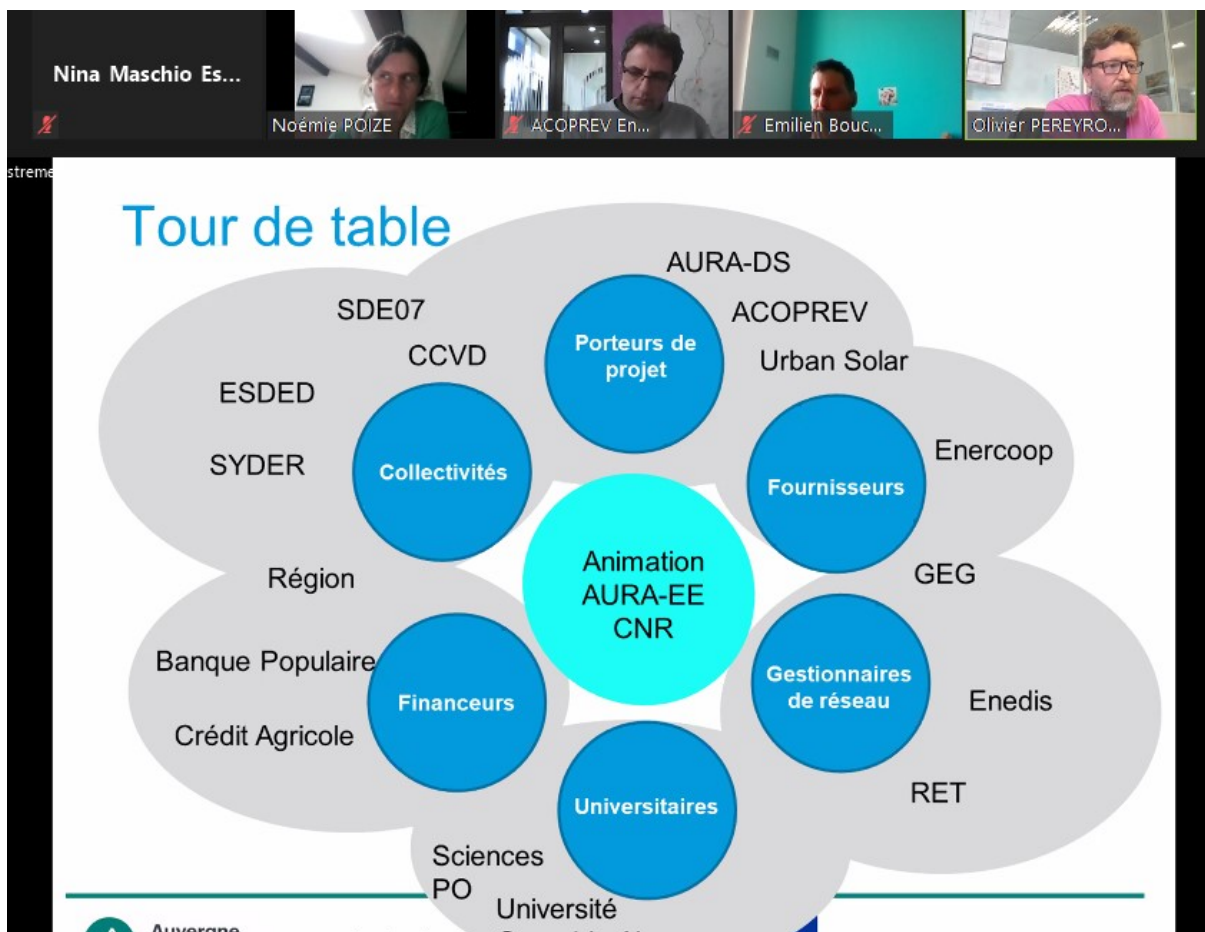


La méthodologie de travail prévoit que chaque partenaire bâtit une relation suivie et structurée avec les membres du Comité technique régional, en privilégiant ceux qui correspondent le mieux à la problématique unique du projet sur laquelle se pencher ponctuellement. Les données et les résultats sont partagés nationalement et transnationalement au cours de rencontres et de séminaires dédiés. Les membres sont également consultés lors de rencontres non officielles afin de recueillir des avis, des éléments supplémentaires et de nouvelles idées utiles pour soutenir les activités du projet.

Le Comité technique régional ALPGRIDS élargi et intégré est désormais capable d'apporter le meilleur soutien aux partenaires du projet dans leur tentative d'analyser les outils d'orientation utilisés actuellement pour promouvoir les boucles énergétiques locales à l'échelle locale et nationale.

En Auvergne-Rhône-Alpes

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, la première réunion du Comité technique régional s'est tenue le 25 mars et a permis de réunir un panel varié de parties prenantes : producteurs, fournisseurs, collectivités, financeurs, gestionnaires de réseau, universitaires. Ce premier comité a permis de présenter les objectifs du projet ALPGRIDS et ses sites pilotes, de rappeler le cadre réglementaire de l'autoconsommation collective et de partager les premiers retours d'expérience en matière de freins constatés, besoins de soutien, etc. La prochaine réunion en octobre 2021 devrait permettre de présenter les résultats des sites pilotes français et d'avancer sur les propositions de mesures à promouvoir au niveau régional voire national.



Directive sur les énergies renouvelables : l'horizon 2050

Synthèse des **recommandations** élaborées par les Régions et les Agences de l'énergie, rédigée et diffusée par la **FEDARENE**



Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la Commission européenne a lancé une **consultation** publique dans le but de réviser la Directive sur les énergies renouvelables de 2018. Plusieurs **partenaires d'ALPGRIDS** faisant partie du réseau FEDARENE ont contribué au développement des 10 recommandations suivantes. Ces recommandations sont détaillées ici (https://fedarene.org/wp-content/uploads/2021/05/RED-review_FEDARENE-Policy-recommendations.pdf)

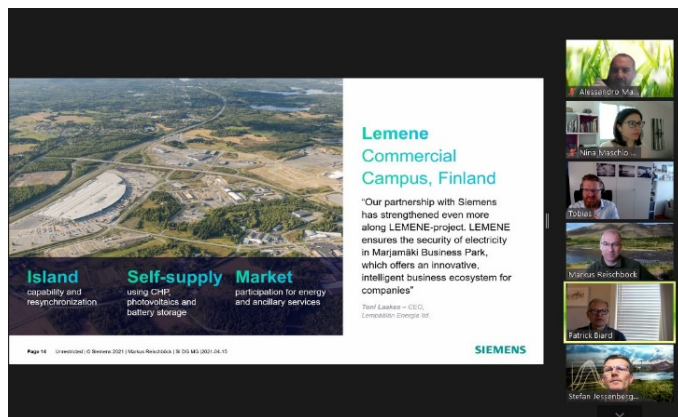
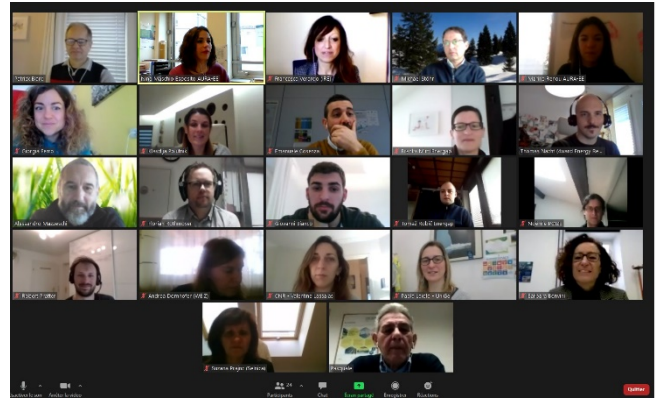
Principales recommandations

1. Une utilisation **accélérée** des sources d'énergies renouvelables grâce aux « services de facilitation régionaux ».
2. Un objectif national et européen contraignant d'au moins 40 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale à l'horizon 2030 (Article 3)
3. Des informations, formations et animations axées sur le **recours du marché** aux sources renouvelables (Articles 18, 21 et 22).
4. Une attention plus grande portée à la **production** d'énergies renouvelables sur place en tant que stratégie de développement territorial.
5. Une plus grande synergie avec la DPEB afin d'augmenter l'intégration des sources d'énergies renouvelables dans les bâtiments.
6. Un accès aux **données** de l'énergie facilité pour les « observatoires de l'énergie régionaux ».
7. Une intégration accélérée des énergies renouvelables dans le chauffage et le refroidissement simplifiée par les agences de l'énergie locales/régionales (Articles 23 et 24).
8. La production d'**hydrogène** devra uniquement se faire **localement**, à partir de sources renouvelables et ne devra pas être utilisée directement pour décarboner le parc immobilier.
9. La neutralité carbone comme indicateur clé de performance pour les entreprises.
10. Une augmentation de l'utilisation des sources renouvelables dans les transports grâce à la **mobilité intelligente** et des solutions non liées aux transports.

Événements et actualités d'ALPGRIDS

Réunion du projet ALPGRIDS

Les 9 et 10 février derniers, les partenaires du projet se sont réunis en ligne afin de faire le point sur leurs avancées, notamment sur les sites pilotes et les activités de communication. Tous étaient présents, une séance d'échanges a eu lieu sur le partage des données des sites pilotes. Vous trouverez un résumé à ce sujet [ici](#).

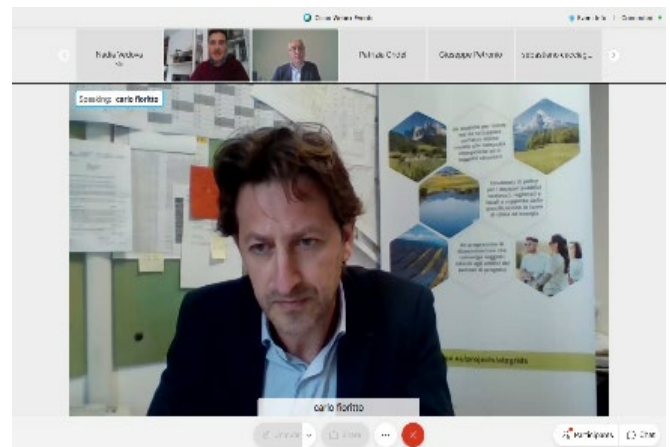


Séance d'échanges et rencontre de coordination trimestrielles du projet ALPGRIDS

Le 15 avril, les partenaires du projet ont eu l'occasion de se rencontrer en ligne et de discuter avec des acteurs du marché afin d'échanger des informations sur les perspectives du marché européen pour les boucles énergétiques locales. Des représentants de SCHNEIDER ELECTRIC et de SIEMENS ont partagé leur vision et expérience de ces solutions. Découvrez en plus sur ces échanges [ici](#).

La ville de Udine présente son site pilote aux groupes de discussion nationaux de GSE

Le 27 avril, le GSE (administration publique italienne gérant les services électriques nationaux) a invité la commune de Udine à son groupe de discussion régional afin de présenter ses avancées par rapport à sa feuille de route vers la création de la première Communauté énergétique de la zone urbaine : l'étude de cas ALPGRIDS de Udine. Ce webinar a réuni un groupe de 82 parties prenantes. Le responsable de l'énergie de la Ville de Udine y a présenté les résultats obtenus jusque-là par le site pilote du projet ALPGRIDS : les résultats du traitement des données de l'énergie du partenaire DeMEPA, les meilleures configurations de Communauté énergétique, les investissements permettant de perfectionner les équipements techniques du site pilote et d'optimiser la période de retour sur investissement.



W.E.I.Z et 4ER ont organisé l'atelier des parties prenantes de Thannhausen

La boucle énergétique locale de Thannhausen se concrétise. Afin d'être sûrs de répondre aux exigences de nos parties prenantes, le 11 mars, W.E.I.Z. et 4ER ont organisé un atelier des parties prenantes réunissant 15 participants. Au cours de cet atelier, nous avons évoqué les étapes à venir dans la construction de la boucle énergétique locale et les parties prenantes nous ont fait part de leurs retours et réflexions sur le processus.



Partenaires et contacts

- Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)
- Agence régionale pour les infrastructures, la rénovation des bâtiments et l'énergie en Ligurie (IRE spa)
- Centre Énergie et Innovation de Weiz (W.E.I.Z.)
- Agence de l'énergie de Podravje – Institut pour l'utilisation durable de l'énergie (ENERGAP)
- 4ward Energy Research Ltd. (4ER)
- Conception et gestion des actifs électriques (DeMEPA)
- B.A.U.M. Consult GmbH München (BAUM)
- Rothmoser GmbH & Co. KG (ROTH)
- Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
- Commune de Udine (UDINE)
- Commune de Selnica ob Dravi (SELNICA)
- Université de Gênes (UNIGE)



RESTONS EN CONTACT !



<https://www.linkedin.com/groups/8910047/>

Patrick Biard - Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) (Partenaire principal)
patrick.biard@auvergnerhonealpes-ee.fr



Nina Maschio Esposito - Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE)
nina.maschio-esposito@auvergnerhonealpes-ee.fr

Vlasta Krmelj – Agence de l'énergie de Podravje (Responsable de la communication)
vlasta.krmelj@energap.si

Cette lettre d'information présente le projet ALPGRIDS – Interreg Espace alpin et communique les actualités, les événements et les initiatives dans les domaines thématiques connexes couverts par le projet et le programme Espace alpin.